

## Article 21 du Règlement

## LES LANGUES OFFICIELLES

## LA PROTECTION DES ANGLOPHONES ET DES FRANCOPHONES

**M. Fernand Jourdenais (La Prairie):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour exhorter les collectivités anglophone et francophone du Québec à unir leurs deux solitudes. Nous, les progressistes conservateurs du Canada, ne prenons pas de risques, même calculés, pour nos collectivités, qu'elles soient francophones ou anglophones, et nous ne sacrifions pas nos électeurs pour nous faire du capital politique.

Nous, les ministériels, sommes parfaitement conscients de ce qu'il convient de faire pour protéger les anglophones et les francophones du Canada. Voilà pourquoi le gouvernement a présenté le projet de loi C-72. Nous sommes fiers de nos réalisations à cet égard et nous n'avons rien à cacher comme ce libéral de première catégorie de Plessisville qui, depuis des temps immémoriaux, se vante de n'avoir jamais discuté, ou fait affaire quant à cela, avec un anglophone.

Nous ne réclamons qu'un traitement équitable pour tous et notre commissaire aux langues devrait s'en tenir à ce que dit la loi et s'occuper du bilinguisme fédéral, déjà une lourde tâche en soi. Je rappelle aux anglophones du Québec de ne jamais répéter l'erreur d'élire leurs pires ennemis, les Garneau, Ouellet, Bujold, qui les cajolent tout en complotant le meilleur moyen de les piéger . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Kaplan:** Allons donc!

**M. Penner:** Règlement!

**M. Kaplan:** Qu'il se rétracte!

**M. le Président:** Je rappelle aux députés que, quelle que soit la vigueur de leur déclaration, ils ne doivent jamais s'en prendre personnellement à un député.

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

## SALMON ARM (C.-B.)—LE CHANGEMENT DU CODE POSTAL DES HABITANTS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, Salmon Arm, en Colombie-Britannique, a été choisie au début pour être l'une des trois premières localités canadiennes à être dotée de superboîtes postales. Voilà maintenant qu'après une période expérimentale frustrante, les habitants de Salmon Arm en ont assez et ont écrit au ministre responsable de la Société canadienne des Postes pour lui faire savoir qu'ils n'étaient plus disposés à coopérer avec les autorités postales.

Le comble a été atteint avec la décision de changer sans explication ni avis officiel le code postal existant pour 2 700 habitants. Certaines personnes qui ont occupé le même domicile ont vu leur code postal changer cinq fois depuis quatre ans. Le changement de code postal a causé du désagrément et s'est révélé très coûteux, surtout pour le secteur de la petite entreprise. Du courrier local est envoyé à Vancouver pour y être trié et revient à Salmon Arm pour y être distribué. Les frais de location des cases postales ont augmenté de 400 et 500 p. 100 pendant l'année 1987. La liste des doléances n'en finit pas.

La situation concernant le système postal et les superboîtes à Salmon Arm, en Colombie-Britannique, est devenue intolérable pour ses habitants. La présidence du comité postal récemment formé a demandé au ministre de mettre fin à cette détérioration marquée du service postal et de donner aux Canadiens, notamment aux habitants de Salmon Arm, le service postal qu'ils méritent et pour lequel ils paient et au prix fort.

\* \* \*

[Français]

## LES PERSONNES HANDICAPÉES

## LE PROGRAMME DE PARTICIPATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est):** Monsieur le Président, pour venir en aide aux personnes handicapées, le secrétaire d'État gère le Programme de participation des personnes handicapées qui fournit une aide technique et financière aux organismes concernés afin qu'ils puissent, dans le cadre de leurs activités, favoriser la participation des personnes handicapées à la vie de la société canadienne.

Entre septembre 1984 et décembre 1987, le gouvernement progressiste conservateur a investi plus de 50 000 \$, par le biais de ce programme, à divers organismes pour personnes handicapées dans ma circonscription de Québec-Est. Ces subventions de la part du gouvernement fédéral permettent à ces organismes de réussir leurs activités, toujours avec grand succès.

Je les félicite chaleureusement pour un travail si bien fait et je les encourage à continuer à promouvoir davantage la participation des personnes handicapées. Je peux leur assurer que la collaboration de notre gouvernement sera toujours garantie, étant donné la priorité que nous attachons à ce dossier.

Voilà, monsieur le Président, un engagement concret de la part du gouvernement vis-à-vis des personnes handicapées, un engagement que nous continuerons à soutenir pour les années à venir. Notre parti a voulu, monsieur le Président, créer un climat politique qui assure une plus grande sécurité à tous les Canadiens et Canadiennes. C'est important pour nous tous, n'est-ce pas, monsieur le Président!

\* \* \*

## LES LANGUES OFFICIELLES

## LES PROPOS DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, les déclarations du Commissaire aux langues officielles font beaucoup de remous, font couler beaucoup d'encre et sont en train, au Québec, de ramener ce qu'on appelle un débat linguistique.

Monsieur le Président, je pense que je suis reconnu pour être un nationaliste québécois. J'inviterais les Québécois francophones de toutes les tendances politiques et nos collègues anglophones du Québec et ceux des autres provinces à être un peu calmes, prudents, et à « lâcher » le sentimentalisme.

Monsieur le Président, je pense que M. D'Iberville Fortier a reconnu que c'est un tort, une erreur, et à l'avenir il ira mieux voir au Québec les deux côtés de la médaille avant d'insulter